



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire

Agenda et autres infos	1
➤ Vous pouvez joindre un conseiller tout l'été	1
Météo	2
➤ Bilan météo de octobre 2018 à juin 2019	2
➤ Relevés météo entre le 2 et le 8 juillet	2
➤ Prévisions météo.....	3
Stade phénologique	3
➤ Stade « petit pois »	3
Maladies cryptogamiques	4
➤ Mildiou : pas de traitement.....	4
➤ Oïdium : faites le tour de vos parcelles	5
➤ Botrytis : effeuillage, attention blessures !	6
Ravageurs	6
➤ Vers de la grappe : pas d'insecticide cette semaine	6
➤ Cicadelles vertes : absentes, pas de traitement.....	8
Choix et doses de produits	8
Dans les vignes	11
➤ Arrosage des jeunes plants.....	11
Biodynamie	11
➤ Calendrier lunaire et planétaire	11
Photos de la semaine	12

Agenda et autres infos

➤ Vous pouvez joindre un conseiller tout l'été

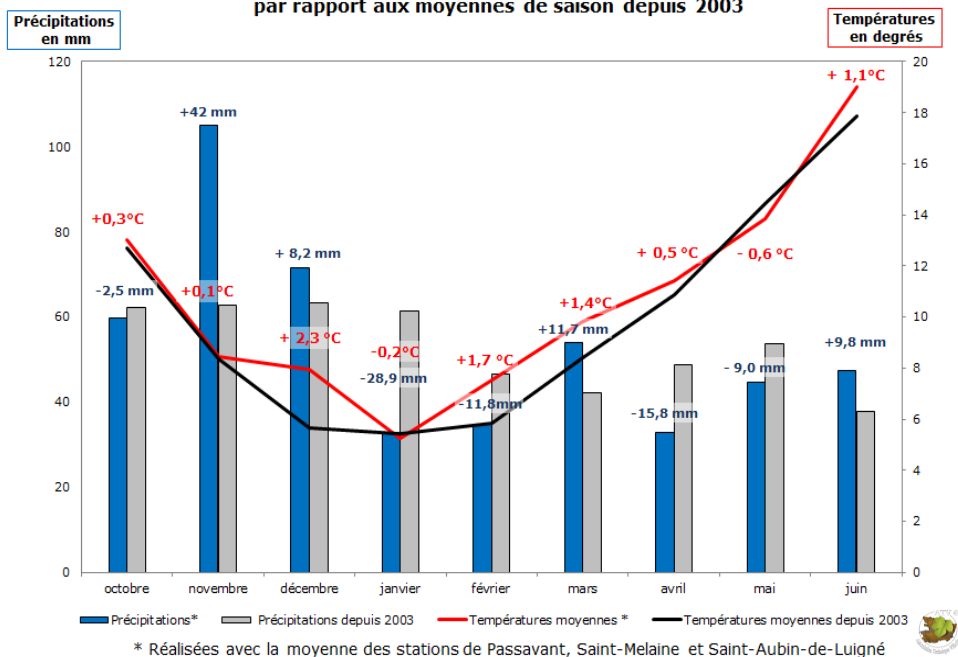
Pour le mois de juillet :

- Perrine DUBOIS
- Marie ESMILLER
- Guillaume GASTALDI
- Marc ROBIN

Retrouvez nos coordonnées en dernière page de ce bulletin.

➤ Bilan météo de octobre 2018 à juin 2019

Comparaison des précipitations et des températures par rapport aux moyennes de saison depuis 2003



Le mois de juin a été plus chaud et plus pluvieux que la moyenne de saison depuis 2003.

En faisant le bilan depuis octobre, la moyenne des températures est plus élevée de 0,7°C, et les précipitations marquent un petit excédent de 3,9 mm grâce au mois de novembre.

En revanche, depuis janvier, il y a un déficit de 44 mm.

➤ Relevés météo entre le 2 et le 8 juillet

SECTEUR	SAUMUROIS		AUBANCE		LAYON
STATION	Saumur	Le Puy Notre Dame ⁽¹⁾	St Melaine ⁽²⁾	Juigné sur Loire ⁽³⁾	Martigne-Briand ⁽⁴⁾
Somme pluies (mm)	*	0	0	0	0
T°C moy		22.9	23.4	22.2	23.2
T°C min ; T°C max		13.0 ; 35.5	12.9 ; 34.4	11.2 ; 36.5	11.5 ; 34.0
Humidité moyenne (%)		47.2	52.5	55.8	*

SECTEUR	LAYON			LOIRE	
STATION	Passavant ⁽²⁾	St Aubin ⁽²⁾	Savennières ⁽²⁾	La Pommeraye ⁽²⁾	Drain ⁽²⁾
Somme pluies (mm)	0	2.2	0.4	0	0
T°C moy	23.6	23.4	23.4	22.9	23.1
T°C min ; T°C max	13.7 ; 34.4	12.8 ; 33.8	12.4 ; 33.7	11.3 ; 34.8	11.8 ; 33.8
Humidité moyenne (%)	51.9	53.3	51.6	53.5	55.3

⁽¹⁾ Station Pessl avec sonde de température à 1.60 cm du sol. ⁽²⁾ Station Davis avec sonde de température sous abris à 1 mètre du sol. ⁽³⁾ Station Pessl avec sonde de température à 60 cm du sol ; ⁽⁴⁾ Station MétéoFrance avec T°min à 10 cm du sol et T°max sous abris.

* données non disponibles

➤ Prévisions météo

Sources MétéoFrance, Météociel, Météoblue, Météorama

	Temps (Météo France)	Précipitations en mm			T°C Min ; Max	Vent vitesse (km/h)			
		Météo Rama (Doué)	Météo Ciel (Doué)	Météo- Blue (Doué)		avant 8 h	8 à 14 h	14 à 20 h	après 20 h
mercredi	soleil	0			14 ; 31				
jeudi	éclaircies				17 ; 30				
vendredi	nuageux le matin, éclaircies l'après-midi				15 ; 28				
samedi	éclaircies				14 ; 28				




Les cases rouges indiquent les plages horaires où le vent est ≥ 20 km/h. Les cases colorées en vert indiquent les fenêtres où la vitesse du vent est ≤ 19 km/h. Arrêté du 04/05/2017 : « Les produits ne peuvent être utilisés en pulvérisation ou poudrage que si le vent a un degré d'intensité inférieur ou égal à 3 sur l'échelle de Beaufort (19 km/h, NDLR) ».

Tendances pour les jours suivants : après un dimanche nuageux, un temps dégagé s'annonce à partir de lundi. Pour le moment, les sites de prévisions météorologiques n'annoncent pas de pluie, au moins d'ici le milieu de semaine prochaine.

Stade phénologique

➤ Stade « petit pois »

✓ Évolution des stades sur notre réseau de parcelles

CÉPAGE <i>(Nombre de parcelles observées)</i>	Nombre de parcelles dont plus de 50% des bourgeons ont atteint le stade		
	Petit pois Baies 8 mm 	Début Fermeture 	Fermeture 
PINOT NOIR (1 parcelle)	1		
CHARDONNAY (8 parcelles)	2+2	3	1
GAMAY (2 parcelles)	1	1	
GROLLEAU (1 parcelle)	1		
CHENIN (8 parcelles)	2+3	2	1
CABERNET FRANC (9 parcelles)	6+1	1	1
CABERNET SAUV. (1 parcelles)	1		

En bleu : nombre de parcelles avec au moins 50% des bourgeons gelés

Maladies cryptogamiques

➤ Mildiou : pas de traitement

✓ Observations

Pas de nouveaux symptômes observés cette semaine.

✓ Stratégie de protection

Observations terrain	Sensibilité des organes	Prévisions modèle IFV ** - Potentiel système -		Prise de risque* si vous n'êtes pas couvert avant les pluies
		Simulation de hauteurs de pluies	Simulations de contaminations épidémiques	
Pas de nouveaux symptômes	Feuilles adultes peu sensibles -	de 0 à moins de 2mm***	nulles	0
	Jeunes feuilles sensibles mais elles ont été enlevées par les rognages - Grappes deviennent peu sensibles	à partir de 2 mm	moyennes à fortes	1 car sensibilité de la vigne faible et pression faible au vu de l'absence de symptôme

* **En situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal**

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

** Pour avoir la prévision du modèle IFV sur votre secteur, vous pouvez accéder au modèle sur le site <https://techniloire.com/outil/modelisation> en demandant un accès pro.

*** Une pluie ou des pluies successives de moins de 2 mm n'occasionnent pas de contaminations car elles ne sont pas assez puissantes pour provoquer des éclaboussures et projeter des spores de mildiou sur la végétation.

Sensibilité des organes :

- Les **feuilles adultes**, de plus de 20 jours jusqu'à l'approche de la véraison, **sont « réfractaires » aux contaminations** (B.DUBOS, maladies cryptogamiques de la vigne, Ed. Féret, 1999). **A partir de la véraison, elles redeviennent moyennement sensibles.**

- Les **jeunes feuilles**, riches en eau, en azote et en sucres sont sensibles. **Le rognage permet d'en enlever une grande partie et de diminuer la sensibilité de la vigne.**

- Les **grappes**, dépourvues de stomates, ne peuvent pas être directement contaminées. Cependant, les contaminations peuvent venir des rafles et des pédicelles qui restent moyennement sensibles. Dans ce cas, ce n'est qu'une partie de la grappe qui est touchée et non l'inflorescence entière. **La gravité des dégâts dépend de la pression de l'année qui en 2019 est faible.**





Notre avis :

En l'absence de pluie :

- Il n'y a aucun risque de contamination

- La pression du mildiou diminue de jour en jour et deviendra insignifiante d'ici le 15 juillet si l'absence de pluie est confirmée.

De plus, au stade phénologique actuel, très peu d'organes (feuilles et grappes) sont sensibles.

Pas de traitement à prévoir.

➤ **Oïdium : faites le tour de vos parcelles**

✓ **Observations**

La situation reste globalement très saine dans le vignoble et les grappes grossissent rapidement, on approche de la fermeture dans de nombreuses parcelles.

Nous trouvons de l'oïdium sur seulement 3 parcelles de notre réseau à Chalennes, aux Trois-Moutiers et à Parnay.



Les photos ci-dessus illustrent l'évolution d'une grappe de Chenin très touchée par l'oïdium dans un témoin entre le 24 juin (à gauche), le 1^{er} juillet (au milieu) et le 8 juillet (à droite). On constate que la grappe poursuit son développement, cette parcelle a été poudrée avec du soufre fleur la semaine du 20 juin.

✓ **Stratégie de protection**

Nous vous conseillons maintenant de faire le tour de vos parcelles pour observer et décider de la fin de la protection oïdium.

- Si vos parcelles sont **à fermeture de la grappe** et **n'ont pas de symptômes d'oïdium**, vous pouvez **stopper la protection**.
- Si vos parcelles **ne sont pas au stade fermeture** de la grappe et/ou **présentent des symptômes**, il vaut mieux **renouveler la protection** avec du soufre mouillable ou un poudrage si les conditions sont propices.



Nous vous rappelons que le soufre peut provoquer des brûlures à partir de 28°C sous abris. En poudrage, vous pouvez **baiss**er la dose de soufre à **15 kg/ha** et compléter avec un agent de charge (talc, argile,...).

➤ **Botrytis : effeuillage, attention blessures !**

Si vous n'avez pas pu effeuiller à nouaison et que vous voulez effeuiller maintenant, au stade de la fermeture, vous devez l'effectuer sur les 2 faces avec des machines douces, celles qui aspirent et coupent les feuilles. **Soignez bien le réglage afin de ne pas blesser les baies**. L'utilisation d'effeuilleuses pneumatiques est maintenant déconseillée car elles risquent ensuite de blesser les baies.



[Retrouvez notre fiche technique « TECH'Viti Pourriture Grise » en cliquant sur l'image ci-contre](#)

Ravageurs

➤ **Vers de la grappe : pas d'insecticide cette semaine**

✓ **Observations**

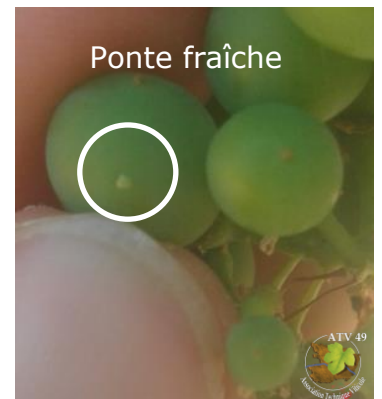
• Œufs :

Nous avons observé des œufs sur 3 parcelles de notre réseau. Sur 2 de ces parcelles le seuil de traitements est tout juste atteint (3 pontes fraîches pour 100 grappes).

• Piégeage des adultes*:

Les captures de **cochylis** restent faibles sur notre réseau de parcelles (20 individus maximum). Les captures d'**eudémis** sont nulles pour le moment.

* Les pièges ne capturent que les mâles mais ce sont les femelles qui pondent



✓ **Stratégie de protection**

• Repérer les parcelles sensibles :

Raisonnez l'intervention uniquement pour les parcelles sensibles à la pourriture grise aux vendanges. En effet, en deuxième génération, les vers de la grappe ne sont néfastes que pour la pourriture grise qu'ils risquent d'engendrer pendant la maturation.

L'impact sera variable selon :

- **La météo pendant la maturation** : un temps humide et chaud sera plus favorable au développement de la pourriture grise.

- **Le cépage** : le Cabernet franc est peu sensible grâce à sa peau plus épaisse et ses grappes plus lâches. Les cépages à pellicules fines et/ou à grappes compactes sont plus sensibles : Pinots, Grolleau, Gamay, Chardonnay et Chenin

- **La précocité de ramassage** : les cépages ramassés plus tôt peuvent ne pas avoir le temps de pourrir (Chardonnay, Grolleau, ...). Soyez particulièrement vigilants avec les parcelles de Gamay et de Chenin à destination des vins tranquilles.

- Seuils et date de positionnement du traitement :

Il y a deux stratégies de positionnement possibles :

Positionner l'insecticide en fonction de l'observation des pontes

Stratégie précise et efficace



Seuil : 3 pontes pour 100 grappes

Ne pas confondre les pontes avec des gouttes de bouillie, d'eau ou de sève.

Positionner l'insecticide en fonction du niveau de piégeage

Stratégie moins précise et moins efficace



Seuil et date : 10 papillons par jour pendant 4 jours consécutifs.
Traiter 10 jours après

Un relevé quotidien des pièges est indispensable pour cette stratégie.

Sur les parcelles qui vont être traitées, il est recommandé **de positionner l'insecticide le plus tard possible**, afin de couvrir toute la période de ponte.

L'observation du **stade tête noire** est utile pour bien positionner les produits notamment ceux homologués en AB. Ce stade est atteint 2 jours avant l'éclosion de la chenille (voir photo ci-contre).



Retournez les grappes pour observer les pontes car les femelles pondent dans les zones ombragées pour protéger leurs œufs du dessèchement.



Notre avis : sur les parcelles où les pontes ont débuté, le stade tête noire sera atteint fin de semaine, début de semaine prochaine. Le positionnement d'un insecticide pourrait éventuellement être raisonné à ce moment-là, **mais leur application ne nous paraît pas pertinente au vu des conditions météo défavorables au développement de la pourriture grise**. De plus, les œufs vont probablement sécher avec le soleil.

Il nous semble plus judicieux d'intervenir au moment de la maturation vis-à-vis du botrytis, si des foyers apparaissent, avec des produits de biocontrôle type Bacillus subtilis (Serenade) ou bicarbonate de potassium (Armicarb).

Nous observons beaucoup de syrphes et d'œufs de chrysopes dont les larves vont manger les chenilles des vers de la grappe.



➤ Cicadelles vertes : absentes, pas de traitement


✓ Observations

Nous observons toujours très peu de larves dans notre réseau de parcelles (2 parcelles avec 2 et 4 larves sur 100 feuilles). Il y a également peu de symptômes de grillures.

Choix et doses de produits

✓ Choix




Préconisations de produits **non classés CMR** (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique):

MALADIE	Matière active Spécialités commerciales (classement, dose homologuée)	 Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Oïdium	<p>Soufre mouillable, contact Microthiol spécial disperss (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures)</p> <p><i>Lessivable dès 20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15 cm de pousse en cas de pluies contaminatrices annoncées</i></p>	<p>Soufre mouillable, contact Microthiol spécial disperss (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures), Kumulus DF (ncl, 12.5 kg/ha, 6 heures)...</p> <p><i>Lessivable dès 20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15 cm de pousse en cas de pluies contaminatrices annoncées</i></p>


Les produits « NODU vert » sont écrits en gras et en vert ; Produit aussi homologué contre le black-rot : **

Phrases de risque : **SGH05** : corrosif / **SGH07** : Irritant-Sensibilisant-Dommageable / **SGH08** : Danger à long terme pour la santé / **SGH09** : Danger pour les milieux aquatiques

Solutions de biocontrôles utilisables pour la protection contre les vers de grappes (liste non exhaustive) :

Matière active Produits Dose	Homologation	Effet sur les vers de grappes	Persistance en jours	Résistance au lessivage	DRE/DAR	Phrases abeilles*
Diffuseurs à positionner avant le début des vols de G1						
 Confusion sexuelle Rak 1+2 mix, Isonet 1 + 2 500 diff./ha	Vers de grappe	Perturbation de la reproduction des adultes	-	Pas de lessivage	-	-
Diffuseurs à positionner en G2 : dès le début des pontes et jusqu'au stade tête noire						
 <i>Trichogramma sp.</i> Tricholine Vitis (homologué en AB, Biocontrôle, incompatible avec le soufre) 100 diff./ha	Vers de grappe	Parasitisme des œufs	-	Pas de lessivage	-	-
Produits à déposer du stade tête noire aux premières éclosions						
 <i>Bacillus thuringiensis</i> Delfin (homologué en AB, biocontrôle) 0,75 kg/ha	Vers de grappe	aucun	10 à 12	« lessivable », renouveler si nécessaire après 20 mm	Variables selon les spécialités	Spe8 Spe8.2

Insecticides utilisables pour la protection contre les vers de grappe (produits non CMR, liste non exhaustive) :

Matière active Produits Dose	Homologation	Effet sur les vers de grappes	Persistance en jours	Résistance au lessivage	DRE/DAR	Phrases abeilles*
Produits à déposer dès le début des pontes et jusqu'au stade tête noire						
<i>Indoxacarbe</i> Steward 0,125 kg/ha	Vers de grappe, cicadelles vertes	Tue les chenilles de 0 à 7 jours : de taille inférieure à 1cm	21	« >60 mm »	6 heures/ 10 jours	Spe8
<i>Indoxacarbe</i> Explicit EC 0,25 L/ha				« bonne »	24 heures/ 10 jours	Spe8 Spe8.2
<i>Emamectine benzoate</i> Affirm 1,5 kg/ha	Vers de grappe	Tue les chenilles de 0 à 14 jours : de taille inférieure à 1,5cm		« >35 mm »	6 heures/ 7 jours	Spe8 Spe8.2
<i>Chlorantraniliprole</i> Coragen, Pagen 0,175 L/ha				« >50 mm »	6 heures/ 30 jours	Spe8
Produits à déposer du stade tête noire aux premières éclosions						
 <i>Spinosad</i> Success 4 (homologué en AB) 0,1 L/ha	Vers de grappe	Légèrement ovicide Tue les chenilles de 0 à 7 jours : de taille inférieure à 1cm	14	« pénétration translaminaire »	6 heures / 14 jours	Spe8 Spe8.2 Spe8.9 Spe8.10

* Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes (**SPe8**). Ne pas appliquer pendant les périodes de production d'exsudats (**SPe8.2**). Ne pas appliquer moins de 7 jours avant le début de la floraison (**SPe8.9**). Ne pas appliquer moins de 7 jours après la floraison (**SPe8.10**).



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

✓ Doses

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1.90 m.

Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.

Pour calculer votre dose suivez le lien:

http://www.vignevin-epicure.com/index.php/fre/module_optidose/optidose

Haie foliaire	Hauteur : 1.1 m Epaisseur : 0.5 m		Hauteur : 1.4 m Epaisseur : 0.7 m	
Stade	Petit Pois		Début fermeture	
Risque	mildiou	oïdium	mildiou	oïdium
Faible	50 %	50 %	50 %	50 %
Moyen	70 %	70 %	80 %	80 %
Fort	80 %	80 %	90 %	90 %

Précision pour l'oïdium :

Dans Optidose®, saisissez :

- risque **faible** pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque **fort** pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque **moyen**

Précision pour le soufre mouillable :

Spécialités de soufre mouillable	Dose homologuée	Quantité de soufre pur (kg/ha) pour la dose homologuée	Quantité de produit commercial kg/ha si on applique les pourcentages de doses homologuées indiquées ci-dessous				
			20%	30%	40%	50 %	80 %
Héliosoufre S	7,5 L/ha	5.25	1,8	2.2	3	3.7	6
Autres	12,5 kg/ha	10	2,5	3,8	5	6.2	10

Les produits « **NODU vert** » sont écrits en gras et en vert

Précision pour le cuivre :

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de **cuivre métal** : 30% de la dose signifie que vous devez appliquer 180 g/ha, 40% de la dose correspond à 240 g/ha

Ci-dessous, ce tableau (source Chambre d'agriculture 37) vous aide à estimer la quantité de produit commercial à apporter en fonction du grammage de cuivre métal.

Spécialité	Forme	Concentration	Quantité de Cuivre Métal (g)/ha souhaitée						Quantité de spécialité à apporter
			100	200	300	400	500	600	
Champlo Flo Ampli	Hydroxyde	360 g/l	0,28	0,56	0,83	1,11	1,39	1,67	
Kocide 2000	Hydroxyde	35%	0,29	0,57	0,86	1,14	1,43	1,71	
Bouillie bordelaise RSR Dispers NC	Sulfate	20%	0,50	1,00	1,50	2,00	2,50	3,00	
Nordox 75 WG	Oxyde cuivreux	75%	0,13	0,27	0,40	0,53	0,67	0,80	

Tableau 3– Correspondances quantité cuivre métal souhaitée par hectare / quantité spécialité par ha à apporter

Dans les vignes

➤ Arrosage des jeunes plants



Pour se développer et faire des réserves, le plant doit faire de la biomasse racinaire. Pour puiser les ressources du sol et mettre en réserve ses sucres issus de la photosynthèse, **il lui faut de l'eau.**

Voici un complant de Chenin sur Gravesac de 2 ans. Les feuilles de la base ne sont pas encore desséchées mais à l'aide d'une pioche, on peut observer l'horizon des 0- 30 cm et en dessous. Sur la photo, on observe bien l'absence de fraîcheur sur tout le profil et au-delà de 30 cm.

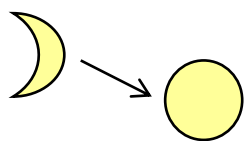


 **Un apport d'eau de 3 L/pied paraît nécessaire au bon développement du plant.**

Biodynamie



➤ Calendrier lunaire et planétaire











Nous serons en lune descendante jusqu'à mardi. La lune sera croissante jusqu'à mardi, jour de pleine lune.

A noter cette semaine :

- La **pleine lune**, une **éclipse lunaire** et un **noeud lunaire descendant** mardi

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine de la manière suivante:

Mardi 9	Merc. 10	Jeudi 11	Vend. 12	Sam. 13	Dim. 14	Lundi 15	Mardi 16
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Photos de la semaine

Punaise pentanome des baies,
inoffensive pour la vigne



***Vous aussi, faites des photos
et envoyez-les nous !***



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

(1) Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Participent à la rédaction et à la diffusion de ce bulletin :

Thomas Chassaing : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : *Viticulture et sol*

Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : *Viticulture et œnologie*

Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Guillaume Gastaldi : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Julie Grignon : *Viticulture biologique et biodynamique*

Tel : 07.86.43.03.38 julie.grignon@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : *Assistante*

Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Marc Robin : *Viticulture et environnement*

Tel : 06.65.66.18.20 marc.robin@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations et périmètre concerné par le conseil, sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de Santé du Végétal disponible sur le site web de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/tous-les-bsv-viticulture/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>
Liste des produits de biocontrôle : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>



Le sérieux d'une entreprise certifiée AFNOR pour la qualité de ses Conseils, Etudes, Diagnostic et Formations

Attention : lire attentivement l'étiquette du produit pour connaître les restrictions réglementaires et les conseils de prudence liés à son utilisation.